

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

CABINET DU PREFET

Montauban, le 20 juin 2011

Service de la communication
interministérielle

Affaire suivie par :

Nathalie GADEA

☎ 05 63 22 82 17

Mél : nathalie.gadea@tarn-et-garonne.gouv.fr

Le préfet de Tarn-et-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les maires du
département

Copie pour information :

- M. le sous-préfet de Castelsarrasin
- M. le président de l'association des maires
de Tarn-et-Garonne

Objet : Brochure « Fête et buvette – un équilibre à trouver »

PJ : Brochures

La période estivale est propice à l'organisation de nombreuses manifestations dans les communes par les associations ou les comités des fêtes.

Trop souvent cependant, à ces occasions, une consommation excessive d'alcool est à déplorer, au point parfois de remettre en cause la fête elle-même.

Afin d'éviter des conséquences qui peuvent s'avérer dramatiques en matière de santé, d'insécurité routière ou d'ordre public, un équilibre doit être trouvé entre la convivialité et les dangers de la consommation excessive d'alcool.

La brochure « *Fête et buvette – un équilibre à trouver* » réalisée en partenariat avec l'association départementale des maires a pour vocation de poser les fondements d'une collaboration réussie entre l'ensemble des acteurs intervenant dans l'organisation de ces manifestations.

Elle précise le cadre juridique applicable à la délivrance des autorisations municipales de débits de boissons temporaires, rappelle les responsabilités de chacun et détaille les actions de prévention qui peuvent être conduites. Elle identifie par ailleurs l'ensemble des contacts utiles pouvant être sollicités.

Visant à permettre une évolution des pratiques, cette brochure pourra utilement être remise par vos services aux associations sollicitant la délivrance d'une autorisation municipale de débit de boissons temporaire et ainsi leur apporter de meilleures conditions dans l'organisation des manifestations festives.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation à maintenir les traditions festives tout en luttant contre les excès liés à la consommation abusive d'alcool et vous en remercie par avance.

Le préfet,



Fabien SUDRY